

TABLE DES MATIÈRES

Avant-dire	5
------------------	---

Partie I

PHRASÉOLOGIES

Chapitre 1. Possessions (post)coloniales	21
<i>Les sens de la possession</i>	<i>21</i>
<i>Coloniser pour « civiliser » l'Occident</i>	<i>36</i>
Chapitre 2. Hantises et doctrines impériales.....	49
<i>Assimilation, contre-assimilation.....</i>	<i>50</i>
<i>Association, union, attentisme</i>	<i>57</i>
<i>Extermination, ségrégation, dyarchie.....</i>	<i>68</i>
Chapitre 3. La phrase revenante	77
<i>Après la colonie ?</i>	<i>78</i>
<i>Le métissage, cet universalisme imprévu.....</i>	<i>86</i>
<i>Littératures inspirées</i>	<i>98</i>

Partie II

DON DES LANGUES ET PRISE DE PAROLE

Chapitre 4. Les langues de l'empire.....	109
<i>La Mission polyglotte</i>	<i>110</i>
<i>L'ouverture d'une parole indigène en français.....</i>	<i>115</i>
<i>Grâce ordinaire et don de l'idiome.....</i>	<i>122</i>
Chapitre 5. L'interdit dans le dit.....	131
<i>Précis d'usage colonial.....</i>	<i>132</i>
<i>Petit-nègre et style oriental.....</i>	<i>141</i>

<i>La censure et l'inédit</i>	145
Chapitre 6. L'aujourd'hui : stigmates, voiles	151
<i>L'enseignement, la presse</i>	151
<i>Réparer la langue ?</i>	155
Chapitre 7. Réinventer la francophonie	163
<i>Paroles gelées, volées, volantes</i>	164
<i>France portative et nouvelles Amériques</i>	172

Partie III

DISCIPLINES DES SAVOIRS

Chapitre 8. Formes et réformes de l'anthropologie	187
<i>Formes</i>	187
<i>Réformes</i>	196
Chapitre 9. L'impossible science coloniale	203
<i>Colonisation des sciences</i>	203
<i>Histoire (anti)coloniale à la française</i>	210
<i>Postcolonial studies</i>	214
Chapitre 10. Qui deviendra théoricien ?	231
<i>Inadéquate indisciplin</i> e	232
<i>Une autre histoire de la critique (post)coloniale</i>	236
<i>Théorie de l'invisible</i>	242
Après l'après	249
Remerciements.....	255
Bibliographie	257

AVANT-DIRE

Voici qui se proclame et se publie : *la colonie* ! Des tribuns et des chercheurs l'affirment, le présent est envahi par son passé colonial, la France est malade de ses colonies. La rumeur contraste avec l'assourdissement qui succéda aux grandes guerres d'indépendance. Un Parisien, interrogé par Chris Marker dans son film *Le Joli mai*, disait, en 1962, au moment des accords d'Evian : *y a [des] événements qu'il est préférable de se taire [sic]*¹. C'était reconnaître la nécessité prescrite d'une censure, et l'anacoluthie révélait l'ampleur de l'ordre social – passer l'Algérie sous silence, et même se taire en général. Certains *événements* étouffèrent les voix ; d'autres, plus contemporains, encouragent au contraire un nouveau discours, en métropole et ailleurs, sur les anciens empires et leurs survivances. Mais suffit-il de parler des colonies pour en défaire la douleur ? nullement. L'oppression avait son expression, consacrée, évidente, entêtante ; elle pourrait perdurer jusque dans les textes des belles âmes contemporaines. Si nous voulons dire quelque chose des colonies, regardons comment l'écriture sur l'empire, et même nos habitudes de langage sont liées à un usage ancien, constitué par l'histoire et la politique. Soyons encore attentifs à cette parole qu'est la francophonie postcoloniale : elle ouvre un contre-chant. Ne séparons pas trop entre la recherche du passé impérial et la critique de la langue qui justement permet l'enquête. Tel est le projet de ce livre, en tout cas, qui développe une critique de l'expérience coloniale à travers la réalité langagière. La colonie vaut aussi comme exemple d'autres processus de domination et d'affranchissement, où le réel se saisit encore dans les mots et la signification. Parler des colonies peut être un geste critique – et le moyen de

1. Cette guerre sera pour longtemps nommée *les événements*, ou, pour utiliser une expression que l'on trouve dans *Les Parapluies de Cherbourg* – un film contemporain du *Joli mai* –, *ce qui se passe en Algérie*.

dépasser un cas pour aller vers une considération plus large des relations entre la parole et la société politique.

Précisons encore. La langue n'est pas seule, mais ce qui se dit agit aussi. Cela se sait, en principe. On l'ignore pourtant, chaque fois que le *temps de l'action* est opposé au dialogue, au soliloque, aux incantations. À rebours *a priori*, la chasse aux tournures inconvenantes, la purification du discours, son adaptation à la « modernité » sont d'autres façons de ne pas comprendre l'empire du langage dans la société. Aucun destin n'a condamné par avance la parole à la vanité, quoique assez souvent, oui, nous nous payions de mots. Mais équivaloir absolument les choses et leur désignation verbale ne crée en général qu'un espace neutre, au fond inopérant, qui, remplaçant par exemple *clochard* par *sdf*, se contente de l'abréviation technocratique, dérobe juste le sublime improbable du *misérable* pour laisser en place la pauvreté. Nous vivons les phrases que nous entendons, reprenons, prononçons ; et d'elles, également.

Dans le domaine dit du savoir, dans l'architecture des disciplines de la connaissance, on désigne couramment l'essor, depuis au moins les années 1960, d'un *linguistic turn*. Des philosophes, des théoriciens, des critiques, des érudits ont à l'envi étudié la dimension verbale de l'action collective, de la subsistance subjective. A l'envi, et peut-être à l'excès. Beaucoup voudraient désormais *fermer la parenthèse*, oubliant qu'ils utilisent alors une métaphore typographique, et qu'ils continuent de parler. Le souci de la langue ne disparaîtrait qu'au jour d'une communication extra-verbale nous permettant d'accomplir autant ou davantage. En attendant la télépathie directe qui court-circuiterait nos discours actuels, mieux vaut sans doute se défier des effets de transparence. La force du poing, le vomissement de la ville, la vue de l'écreuil au dehors, la neige qui tombe sur mon corps, la pollution de l'air m'affectent sans dire mais ; mais sitôt dits, ils ont autrement lieu, et leur effet diffère. D'autres penseurs estiment parfois qu'au contraire, tout a été affirmé, et qu'on devrait plutôt répéter maintenant. Sans doute la nouveauté n'est-elle jamais que l'inédit agencement de l'ancien ; cela ne signifie guère l'éternel psittacisme. Pour en terminer avec l'introduction de cette introduction, donc : le livre que vous lisez se soucie de son site. Une étude peut avoir un objet, ou, plus modestement, s'inquiéter d'un phénomène

– elle doit en outre revenir sur sa propre manière de parler et la confronter aux autres, si elle entend toucher aux points où le réel se dit, et, partant, s'exprimer à son tour plutôt que répéter sans vouloir savoir les phrases prêtes à l'emploi. Mon essai porte sur la manière qu'ont les événements, les états, les êtres de changer les forces et les liens du monde par le moyen d'une diction, qui décrit et prescrit à la fois. Comment imposer une situation en parlant aux autres, comment construire un piège de langage dont il n'est pas d'issue facile, comment se construire malgré tout en déformant le jargon ordinaire donnent les enjeux théoriques de ce propos. S'il faut, par un mouvement rassurant, trouver un genre d'énonciation pour cet ouvrage, disons maintenant qu'il relève d'une *critique des pouvoirs du langage*, marquée par l'étude littéraire, bien sûr, mais encore l'étendue des savoirs institués, histoire, philosophie, science politique surtout. Le but est de saisir mieux, toujours mieux, les moyens de notre expression chaque fois que nous désignons ce qui se passe entre les ordres du monde et du langage. À dessein alors, il nous faut confronter des registres hétérogènes (texte de loi, narration de voyage, théâtre, poème, récit anthropologique, parole volante, discours politique, propos de comptoirs, etc.) et faire des différences, afin d'analyser pourquoi tous les tons ne se valent pas, tous les mots ne se rejoignent pas, selon qui les profère, comment, pourquoi et par où.

Mon travail, en même temps, s'associe à une analyse plus circonscrite, celle de la *colonisation*, depuis la France vers l'*Outre-Mer*, et dans les temps modernes. À compter de la « découverte » du Nouveau monde, le pays variant qu'est la-France constitua différentes emprises, en Amérique, en Asie, en Afrique, en Océanie, que l'on nomme usuellement des *empires coloniaux*. L'*empire du langage* renvoie aux mobilisations de la parole, de l'usage et des discours dans la formation de ce type de domination. Les colonies ont été créées grâce aux modes nouveaux d'explorations, par la voix du canon et le langage de la baïonnette, d'accord ; par le ressassement de formules, l'injonction verbale, l'expression d'une pensée en français, tout autant. L'*empire du langage* fait et défait le tissu social. Empire qui se retourne en ce cas. La langue, les mots, les énoncés prennent une force telle qu'ils autorisent une réponse aux autres locuteurs. Le débat se pose autrement, une confrontation se

fait entendre qui reprend les parlures, les désassemble, et casse la fortuite mais tenace captivité des phrases toutes faites. Un théâtre de paroles étant construit par l'accumulation de discours coloniaux, d'autres voix y peuvent surgir qui brisent le cadre de la représentation précédente. L'opération intervient dans la décolonisation, par la venue d'une francophonie rebelle, une voix s'exprimant en français contre l'usage colonial. Parce que la littérature naît de la transpercée des langues ordinaires, elle joue un rôle singulier dans la défection de la prescription sociale. Ainsi pour la colonisation française, qui se trouve vite attaquée par des livres en même temps que des armes et des bombes. L'ennui avec le langage (c'est aussi sa force torve, évidemment) vient de ce qu'il ne permet point qu'une chose soit dite une fois pour toutes. Il nous reste, à nous qui parlons français, les tours et le lexique coloniaux, le cadre de pensée qui arraisonnait par l'expression l'endroit de la domination. En quoi le *postcolonial* ne devrait s'écrire qu'avec quelques précautions, comme la graphie que j'utiliserai le plus souvent (*post*)colonial. Si l'on met dans la colonie l'événement historique et national – dont je ne suis pas sûr qu'il existe à l'état *pur* –, on s'autorise à renvoyer au *post-colonial* comme à l'époque de sortie des empires assemblés par les pays d'Europe dans les siècles derniers. Si, en revanche, la colonisation est comprise à partir du nœud langagier du pouvoir, toute résilience discursive nous fait admettre qu'il n'est pour l'instant question que de (*post*)colonial : l'après-coup est annoncé et comme structurellement empêché, gêné, perturbé.

Nous le sentons bien en France. La récente controverse présidentielle au sujet de l'*identité nationale*, les commentaires sur le *cri d'alarme* ou (au choix) le *silence* des banlieues, l'idée de donner la parole à un Noir pour présenter un journal télévisé, les débats éditoriaux et médiatiques à propos de l'amnésie ou de la fracture coloniales et même la publicité du métissage ou du dialogue des cultures – un ensemble de marques, de symptômes. L'interrogation (*post*)coloniale, parfois réputée ne pouvoir, par principe, venir en France², occupe en peu de temps une place importante, des discussions amicales aux machines de communication, des interrogations historiques aux prises de position les plus politiquement identifiables. La critique a une part réac-

2. On trouvera, dans la troisième partie, un état des lieux sur la résistance hexagonale aux *postcolonial studies*.

tive, un présent dont elle se coupe par l'évolution de sa réflexion, et qui contribue à l'informer. Le temps de la pensée n'est pas celui de l'actualité, mais s'il s'agit de répondre à l'état du monde, d'approcher la nervure langagière du social, alors nous ne mettrons pas à part notre *bel aujourd'hui*. Le (post)colonial n'est pas la seule prescription qui pèse sur nous, cela va de soi ; il n'est pas forcément la domination la plus durable. Pourtant, un interdit particulier alourdit ici les choses, plus encore peut-être qu'avec le contrôle des genres et des sexes, ou l'annulation de l'opinion des pauvres. Un interdit, en tout cas, dont les règles sont examinées et reproduites avec une rare insistance depuis quelques années. Du côté du monde anglophone, les *postcolonial studies* ont donné, dans l'espace du savoir, une réplique aux mêmes types de problèmes sociaux-historiques. Notoirement, la France a du mal à tolérer ce qui est souvent aperçu comme une mode, une hantise typiquement anglo-saxonnes. On pourrait affirmer pourtant que des écrivains francophones des années quarante et cinquante, comme Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor, Albert Memmi ou Frantz Fanon, étaient déjà les auteurs d'études (post)coloniales. Liste que l'on compléterait dans le passé antérieur avec les théoriciens politiques haïtiens du dix-neuvième siècle comme Demesvar Delorme ou Anténor Firmin ; ou, dans le passé récent, avec Valentin-Yves Mudimbé, avec Edouard Glissant. Est-il indifférent de noter que ces deux derniers, et nombre d'autres, continuèrent d'écrire leur œuvre depuis les campus américains où ils travaillèrent ? En d'autres termes, les études (post)coloniales francophones ne manquent pas ; seule leur reconnaissance, en France hexagonale, tendait à faire défaut³. La situation se modifie en ce moment, et, avec une ou deux décennies de retard, Gayatri Spivak ou Homi Bhabha sont en train d'être traduits. Des historiens, qui ne trouvaient naguère pour publier leurs travaux que les circuits les plus confidentiels, accèdent aux maisons d'édition les plus puissantes. Il se passe donc quelque chose, sur la scène éditoriale et intellectuelle française, qui regarde les colonies. L'ennui, toutefois, est que le retard dans la traduction occulte aussitôt les débats qui

3. En France, car Mudimbé et Glissant enseignèrent dans quelques-unes des universités les plus prestigieuses (Stanford, Guke, Columbia) – et les réflexions de Fanon sont centrales pour Homi Bhabha, l'une des vedettes des *postcolonial studies* aujourd'hui.

furent suscités par des ouvrages arrivant à peine sous les yeux des lecteurs français ; et l'on va recommencer, avec vingt ans de décalage, et au niveau local, des polémiques développées à plus grande échelle. Ensuite, la publication hexagonale de Spivak ou Bhabha se fait au nom des valeurs reconnues ; l'absence de prise de risques confine à la neutralisation des thèses. On ne discutera pas mieux *The Location of Culture* que le dernier film de Tom Cruise ; la reconnaissance ne va pas à la pensée mais aux jugements du star-system universitaire américain. Il se crée ainsi une situation bifide, où l'introduction de textes essentiels des *postcolonial studies* sert une adaptation réduite, vidée de substance. Autant les travaux historiques de redécouverte du passé colonial sont importants, autant la mollesse théorique est effrayante quand elle devient modèle. À bien des égards, cet ouvrage est différent des autres, et il déroutera ceux qui feignent de croire que la colonie s'étudie d'une seule manière. Je prends *ensemble la dimension historique, la réflexion critique et les pluralités francophones*. Le (post)colonial n'est pas une évidence, ni un simple motif spéculatif. Tant pis si je romps avec des habitudes qui font considérer l'une ou l'autre plutôt, car le renouvellement est à ce prix. Parler encore de la parole et du colonial, après Edward Saïd, Benedict Anderson ou Homi Bhabha, n'aura de sens qu'à condition de créer une démarche singulière.

Le (post)colonial est une catégorie construite par l'interprétation. L'effectivité historique de la conquête, de l'impérialisme ne sont pas en cause. Les catégories n'existent pas à l'état libre. Parler de la construction du (post)colonial par les contours que je donne n'induit nullement que je néglige l'histoire. Au contraire, un certain ensemble de gestes, d'actes, de propos sont articulés de manière que la colonie veuille dire autre chose qu'un label vague. Ni l'essence ni l'événement ne gouvernent la démonstration qui, au contraire, revient sur les données, en souligne l'artificialité, en tire argument pour avancer. Je choisis de situer le (post)colonial dans les relations, à la Renaissance et ensuite, entre des agents européens et des peuples, des idées, des langages d'autres continents. Je le préciserai dans la première partie, l'expérience de la colonie est pour moi tributaire de l'expansion géographique, de l'esclavage, du contrôle social sur des populations tenues pour exogènes. Mon exemple,

tout du long, est lié à ce qui s'appelle France depuis plusieurs siècles, à des pratiques de langue, de loi, de politique. À l'occasion, je sors des empires coloniaux français pour examiner d'autres lieux, en particulier un monde anglophone, américain surtout. La délimitation de ce champ a bien quelque chose d'incident, lié à ma propre histoire de citoyen français travaillant désormais aux États-Unis ; même si importent les modèles de ces divers empires (le britannique, l'américain, le français) qui ont une propension à se croire enserrés dans un jeu de correspondances et de reflets inversés.

Là, une remarque adjacente. On se plaint ces jours-ci de la manie de la repentance⁴. Que les choses soient précises en ce point. Je ne crois pas à la vertu naturelle des anciens peuples colonisés ni à la méchanceté unique des civilisations européennes. Ce que des Japonais firent en Corée, en Chine, peut à bon droit recevoir le nom de colonisation. Et le spectacle de la dictature dans le Tiers Monde empêche de penser à une bonté automatique des anciens opprimés. Au sein de l'Europe encore, je ne crois pas que la France fut *la pire*, car l'échelle des valeurs en l'occurrence n'a tout simplement pas de sens. Plus, je ne réclame pas la repentance si l'on entend par là une jolie cérémonie lacrymale, un dédommagement financier plein d'arrière-pensées ou un préambule apologique à chaque prise de décision. Mais que ni la France ni l'Europe n'aient le monopole de la domination impériale, qu'elles n'aient pas exterminé absolument les Africains ou les Indiens ne doit pas conduire à minorer, laisser de côté ou excuser la colonisation. Sans faire œuvre morale, ce livre porte un regard acéré sur la domination (post)coloniale, et la domination tout court.

La colonisation, donc, se dira ici dans la langue française surtout, ce qui ne va pas sans conséquence sur l'idiome même. La communication et la concurrence entre les puissances européennes font néanmoins deviner que d'inattendus devenir se répondent, d'un ici à son ailleurs. Il vaut la peine de souligner, à l'encontre de la majorité des essais actuels, que j'envisage non seulement différents points dans la colonie (le colon, l'administrateur, le commentateur, l'indigène, le soldat, le prêtre, etc.) mais surtout le premier et le second empire coloniaux.

4. Daniel Lefeuvre, *Pour en finir avec la repentance coloniale*, Paris, Flammarion, 2006.

Il se forme, avec le Grand Siècle en particulier, une manière de penser l'autre colonial qu'un langage tout fait permet. Cela n'est pas un discours qui viendrait de l'empilement de textes ; plutôt une *phrase*, une syntaxe de pensée *par* la langue, qui se concrétise en phraséologie. Toute société est phraséologique, elle nous transmet des énoncés et des ensembles réflexifs que colporte la parole ordinaire, qui nous dominent chaque fois que nous ne pensons pas, qui parlent à notre place. La pluie et le beau temps, la santé, voilà ce que nous nous entendons préférer avec déception peut-être ; le plus souvent sans conséquence majeure. Quand la *phrase* machiste, anti-prolétarienne, raciste nous donne l'aliment de notre pensée, la difficulté grandit. Dans tous les cas, la société nous prescrit de dire et de penser ; l'intensité, la portée de la domination varient.

Chaque empire par delà les connivences, a élaboré les accents particuliers de sa *phrase* (post)coloniale ; et je m'attacherais aux nuances. On pourrait raffiner encore, et nier qu'il y ait *une phrase* de la colonie en français. Assurément, il n'y a pas *un discours*. Je soutiens pourtant qu'il vaut la peine de saisir la *phrase* qui produit *les discours* et qui fait parler dans un registre comparable opposants, attentistes, serviteurs et agents coloniaux. La centralisation historique de la France, dès avant la Révolution, est un soutènement factuel à l'hypothèse. Il n'en demeure pas moins, je le reconnais, que toutes choses étant fragmentables, on peut en venir à douter de l'existence de *la colonisation*, fût-ce dans un espace et un temps restreints. La pluralité existe, elle n'interdit pas les singularités. Je trouve un gain, au moins heuristique, à construire le (post)colonial, à chercher des répétitions différentielles, entre l'époque de Jean de Léry et la nôtre. La construction vaut pour ce qu'elle nous autorise à penser, tandis que le rejet dans la relativité discontinue des personnes et des temps sert le retour caricatural du révolu.

Pas de pensée sans risque. Les réserves sont innombrables contre les approches dans la longue durée, contre le *linguistic turn*, contre la comparaison. Si l'assentiment en ces parages était général, cela serait pourtant mauvais signe, ou le symptôme d'aucun danger. Il ne suffit pas de découper la recherche en spécialités où l'habitude et la prudence mondaines prennent le pas sur l'inévitable péril qu'il doit y avoir à *penser*, et sans quoi mieux vaudrait vivre dans le grand commerce que dans

les livres et les archives. Il ne suffit pas même de repérer des schèmes, des motifs, des tropes puis les dénoncer par les seuls effets qu'ils produisent (l'infériorisation de l'Oriental, le racisme envers l'Autre). Encore faut-il montrer qu'une diction prescriptive, dont l'incidence a grandi le prestige, puis que l'usage a banalisée, est toujours susceptible de *nous parler*. L'inconscient ne s'exprime pas en l'occurrence, même s'il tire à l'occasion profit du déjà-dit. Ce qui se fait entendre n'est ni nous ni les autres, mais le pire d'une société que nous laissons devenir une puissance externe et objective ; le *général dans la tête*, comme on disait en 1968. La bonne nouvelle tient en ce que le langage, par toutes les dispositions de son *empirie* (énoncés, phrase, discours, langue, ton, style, voix, parole, texte, discipline, littérature, etc.), est à même de servir et desservir l'empire qu'il soutient. Il faut étudier le piège avant de le démonter. Les démonstrations de cet ouvrage interrogent aussi comment la réalisation d'une parole inattendue, qui fait sauter les interdits et les limites d'évidence, contribue à amoindrir la domination. La littérature par dessus tout, se trouvant en quelque sorte garante de la signification, décompose les langages ordinaires, et, plus souvent que la déclaration politique, la loi ou la conversation, produit des singularités qui repoussent les effets de coercition.

Ce livre comporte trois grandes parties, qui approchent le (post)colonial francophone par trois examens successifs de l'expérience du langage. Le premier segment, intitulé « Phraséologies », examine l'articulation des discours de colonisation et trouve en ses bornes l'exercice d'une *possession*, d'un *envoûtement*. La part d'ombre des Lumières est une fois encore avérée ; davantage, avant et après l'époque des Philosophes, l'empire colonial est décrit comme la terre des sorciers, des fantômes, des esprits, des extatiques. Outre l'appropriation effective des biens, du travail et du corps, la description des sauvages comme possédés et leur transformation par le texte en primitifs magiques servent l'illusoire dessein de civilisation – ce fallacieux processus qui se débarrasserait de la surnature alors qu'il tente d'en propager l'exercice hors du champ clos de l'Europe. La *phrase* coloniale de possession organise les politiques impériales. Coexistant de manière contradictoire, les doctrines de la domination trouvent un sens dans l'improbable copré-

sence de colons et d'indigènes. Le traitement contemporain de l'immigration est encore partiellement articulé depuis la syntaxe de pensée que consolident le *Code noir*, les narrations de pères jésuites ou les traités pédagogiques de la Troisième République. Même la catégorie positive du *métissage* n'est pas une si grande rupture qu'on le croit parfois, et l'enquête sur sa réussite (des intellectuels noirs africains des années trente et quarante à la vulgate contemporaine) montre une solidarité avec l'hybride qu'est l'autochtone occidentalisé. Dans tous les cas abordés, toutes les positions ne sont pas identiques, et Frantz Fanon n'est ni Victor Schoelcher ni le poète René Depestre. Il reste qu'une collectivité textuelle rétablit la *phrase* de possession, et nous aide à penser comment, de là, parler sans que se réalise la ventriloquie annoncée. Confrontés à la prescription comme à l'envoûtement colonial, des locuteurs surgissent qui annulent les répartitions bien entendues et permettent l'événement d'autres pensées. Le détournement s'annonçait déjà, à la fin du dix-huitième siècle, quand un poète noir d'expression latine faisait monter en Jamaïque le chant d'une *Muse africaine*.

La deuxième partie se concentre sur l'œuvre *indigène*⁵ de prise de parole. Or, le cadre de la possession coloniale étant en place, la parole des colonisés est rendue extrêmement difficile. Sous l'Ancien Régime, l'esclavage nie par principe qu'un discours noir se puisse constituer. Pourtant, à travers les modifications du contrôle théologico-politique, des Missions catholiques à 1789, l'inouï se produit. Au cours de la Révolution, à Saint-Domingue en particulier, des voix noires résonnent en français. Par la suite, la censure de la parole indigène se fera surtout *au moyen du* contrôle sur l'idiome national, qui est çà et là accordé aux primitifs par les tenants du second empire colonial. Les polémiques sur l'enseignement du français, les décalages entre les taux de scolarisation et la célébration de l'apprentissage de la langue sont liés à une concrétion dans la langue même. Un usage colonial est répandu par les journaux, les chansons, les livres, les maîtres, qui perdure indépendamment des modifications politiques. La censure moderne

5. Je privilégie ce terme au sein de l'ouvrage pour sa valeur descriptive historique. Je n'ignore pas ses connotations raciales, ni la portée péjorative qu'il prit à l'occasion. Mais je compte indiquer par ce vocable aussi le possible dépassement des mots par les mots. Enfin, le jeu supplémentaire entre *indigènes* et *colonisés* doit perturber le binarisme.

voudrait donc interdire que l'extraordinaire intervienne, en programmant le français de l'indigène, réduit à choisir entre le *petit-nègre* et le parler des Blancs, en déterminant une surdit  structurelle. La francophonie, si nous voulons employer ce terme de mani re maximaliste, pourrait d signer l'op ration qui consiste, pour qui parle, de se d signer comme colonis (e) tout en transperçant la convention prescriptive. Les  crivains pionniers des ann es 1920 ont ouvert une voix seconde, si l'on m'autorise le jeu de mots. Mais il faut toujours recommencer l' v nement. Nous avons tous, qui parlons franais, aujourd'hui encore   nous d faire de l'usage colonial. Citoyens de banlieue qui nous saisissons du mot,  crivains dont la francophonie doit  tre plus qu'une appellation commode, journalistes qui trop souvent en restons   la parlure, gens et passants qui parlons entre nous devons faire l' preuve d'un au-del  du social langagier dans la vie d'une parole.

Les chercheurs trouvent l  une t che de premi re urgence. S'il faut dire la colonie dans les discours de savoir, comme cet essai l'entreprend, l'examen sp cial des disciplines s'av re indispensable. Les langages de la connaissance ont particip    la *phrase*,   l'usage que j'analyse. Ils ont fait davantage, en s dimentant l'argument colonial dans la r flexion. La troisi me partie demande quelle(s) discipline(s) seraient capables de parler mieux du (post)colonial. Les anthropologues ne sont pas dans l'id ale position qu'ils r veraient peut- tre. L'ethnologie n'a pas vocation   former des coloniaux, voil  qui serait trop dire. Seulement, de ses premi res formations   ses r formes successives, la discipline entretient un rapport trouble avec la colonie. Elle a besoin d'elle pour s'alt rer, elle essaie de la faire dispara tre de l'image : en rejetant l'*occidentalisation* pour mieux  tudier le sauvage naturel, en luttant contre le pouvoir blanc au profit d'une autochtonie fantasm e, en d clarant finie la coupure coloniale. Les *postcolonial studies*, qui int grent les probl mes des disciplines discontinu es face   l'empire, devraient donner la chance d'une meilleure parole savante. Oui,   condition de ne pas simplement recommencer, m me   l'envers, le projet unitariste d'une *science coloniale* que les principales puissances d'Europe encourageaient au d but du vingti me si cle. Revenir sur cette ambition d c ue, paradoxalement, fait ressortir les incapacit s actuelles d'une histoire anticoloniale   la franaise, qui r p te involontairement une censure

théorique qu'elle n'a pas su circonvenir. J'évoque l'exemple divergent des *studies* anglo-saxonnes, qui, avec un souci plus grand de méthode, en viennent parfois à trop vouloir fonder la science dans le (post)colonial. Or *tout* n'est pas à déduire ou reconfigurer aux seules expériences de la colonie. La théorie même est à refaire, aux bouts des disciplines, dans le sillon du savoir négatif qu'apporte la littérature sur les relations du social et du langage. Le vrai *post* du *postcolonial* adviendra par un déplacement de ce type d'ordre, loin du refoulement, de la répétition ou de l'obsession.